



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° ^{Doc} 004/AONO/UBE/SIGAMP/CIPM/2024 DU 11 SEPT 2024

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE A L'ECOLE
SUPERIEURE DE TRANSFORMATION DES MINES ET DES RESSOURCES
ENERGETIQUES (ESTM) DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA (PHASE 1).**

1. Objet de l'Appel d'offres

En vue de l'opérationnalisation des nouvelles Ecoles créées à l'Université de Bertoua, le Recteur de ladite Université lance un appel d'offres pour les **travaux de construction d'un bloc pédagogique à l'Ecole Supérieure de Transformation des Mines et des Ressources Energétiques (ESTM) de l'Université de Bertoua.**

2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent appel d'offres sans être exhaustifs comprennent :

- les travaux préparatoires et installation de chantier;
- les terrassements généraux;
- les travaux du gros-œuvre;
- l'électricité courants forts;
- la plomberie sanitaire ;
- les menuiseries métalliques, alu vitrée et bois ;
- le faux plafond ;
- les Voiries et Réseaux Divers (VRD) et Aménagements extérieurs etc.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont exécutés en **un (01) lot.**

4. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre cent quatre-vingt millions (480 000 000) FCFA** reparté ainsi qu'il suit :

- **Tranche ferme** : cent millions (100 000 000) fcfa ;
- **Tranche conditionnelle** : trois cent quatre-vingt millions (380 000 000) fcfa.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Recteur de l'Université de Bertoua pour l'exécution des travaux objet du présent appel d'offres est de **dix (10) mois calendaires** reparté ainsi qu'il suit :

- **Tranche ferme** : deux (02) mois ;
- **Tranche conditionnelle** : huit (08) mois.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine concerné.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'Université de Bertoua de l'exercice 2024 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire n° **116 02 591154 222102**.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **Hors Ligne**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **neuf millions six cent mille (9 600 000) francs CFA** et valable jusqu'à **trente (30) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission **entraînera le rejet pur et simple de l'offre**. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logé à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, sise au Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua, dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logée à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **deux cent mille (200 000) francs CFA** payable dans le Compte spécial **CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC**. Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logé à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua, au plus tard le **09 OCT 2024** à **13 heures**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° **02** / AONO/UBE/SIGAMP/CIPM/2024 DU **17 SEPT 2024**

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE A L'ECOLE SUPERIEURE DE TRANSFORMATION DES MINES ET DES RESSOURCES ENERGETIQUES (ESTM) DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA (PHASE 1)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;

- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **09 OCT 2024** à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Bertoua dans la salle des Actes de l'Université de Bertoua sise Rez-de chaussée du bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Bertoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif d'une offre lors de l'ouverture des plis et après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

15.1.1 Pièces administratives

- absence de la caution de soumission ou présence d'une caution de soumission sans rapport avec le projet concerné ;
- la non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces.

15.1.2 Offre Technique

- le non-respect de **cinq (05) critères essentiels sur sept (07) ;**
- l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années;
- l'absence de la charte d'intégrité ;
- l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
- l'absence de possession en propre d'un matériel minimum :
 - une pelle excavatrice ;
 - une bétonnière 500 litres au moins ;
 - une pelle chargeuse;
 - un poste de soudure avec un Groupe électrogène 40 KVA.
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces.

15.1.3 Offre financière

- Omission d'un prix unitaire dans le bordereau de prix;
- Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :

- la lettre de soumission timbrée datée et signée ;
- le bordereau des prix unitaires, paraphé et rempli de manière lisible ;
- le détail estimatif, daté et signé ;
- le sous-détail de prix pour les prix à corriger.

NB 1 : La non satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre évaluée.

NB 2 : Les rabais ne sont pas autorisés dans le cadre de cette consultation.

15.2 Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant le système binaire (**oui/non**) et les critères ci-après :

N°	Critères	Nombre de sous critères
I	Présentation de l'offre	05
II	Expérience du soumissionnaire	02
III	Qualification et expérience du personnel	10
IV	Matériels	13
V	Capacité financière et chiffre d'affaire	02
VI	Méthodologie	02
VII	Preuves d'acceptation des conditions du marché	02

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins **cinq (05)** critères essentiels sur **sept (07)** des sous critères essentiels seront admises à l'analyse financière.

16. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés de l'Université de Bertoua logé à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement, sise au Rez-de-chaussée du bâtiment Principal du Rectorat de l'Université de Bertoua.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Bertoua le, **11 SEPT 2024**

Le Recteur de l'Université de Bertoua
(Maître d'Ouvrage)



Dieudonné Emmanuel
PEGNYEMB
Professeur

Copies :

- MINMAP
- ARMP (JDM)
- Président CIPM-UBe (pour information)
- Affichage (Chrono)
- SIGAMP-UBe (pour archivage).